

« CHASSE AUX SORCIERES »

Aujourd'hui, force est de constater que le moindre accident du travail, la moindre contestation ou le manque de « savoir-être » décidé de façon arbitraire par l'encadrement, donne lieu à des mesures disciplinaires. Quand il ne s'agit pas de dossiers « bidons » montés de toute pièce.

De fait, une collègue, camarade et élue au CSE, est convoquée pour passer en conseil de discipline le 17 juin prochain. Lui est reproché de « pourrir » l'ambiance au sein de son service et de « harceler » ses collègues !!??

Pour ENEDIS BOURGOGNE, il s'agit clairement d'atteindre ses objectifs de casse du service public de l'énergie et pour ce faire, la répression syndicale est un de ses leviers.

Aussi, aucun agent n'est à l'abri de ces visées autoritaires et pour cette raison la CGT dit : « Halte à l'arbitraire !! »

S'en prendre ainsi à une de nos camarades, c'est s'attaquer à la CGT et nous ne laisserons pas faire !

Ceci à l'issue d'une crise sanitaire inédite et exceptionnelle, crise qui a démontré la formidable solidarité dont a fait preuve toute la nation française ainsi que tout le personnel de notre « belle » entreprise. De fait, nous jugeons ce « timing » déloyal et inconvenant, mais nous le savons que trop bien, la direction n'a que faire de ces considérations.

Dans ce contexte, la CGT vous indiquera ultérieurement les modalités d'un rassemblement de soutien à notre camarade (en respect avec les règles sanitaires liées à la crise Covid-19)...



Je manifeste masqué, c'est obligatoire !

